

## CRITIQUE SOCIALE ET AUTOCENSURE NUMERIQUE DANS LA PRESSE CONGOLAISE

Pierre Minkala-Ntadi

Docteur en Sciences de l'information et de la communication, GRESEC

**Résumé :** *L'appropriation publique d'Internet s'est notamment traduite par l'intégration des dispositifs de participation dans les plateformes numériques des titres de presse. Des opinions protestataires, représentant la nouvelle critique sociale observée à travers des dispositifs de dénonciation et de réclamation des politiques différenciées, se sont ainsi vues offrir un espace d'expression dans les médias traditionnels. Mais ce constat est loin d'être observable dans la presse congolaise classique. Évoluant en effet dans un contexte où la rigidité du champ politique exclut toute publicisation d'opinions contraires à l'idéologie portée par l'élite dominante, les journaux congolais sont contraints à une autocensure de leurs dispositifs techniques censés faciliter la participation des publics dans le commentaire de l'actualité qu'ils diffusent.*

**Mots-clés :** *Sites Web ; médias ; critique sociale ; presse et politique ; Congo ; Internet, journaux.*

**Abstract :** *The public appropriation of the Internet has led to the integration of devices of participation in the digital platforms of newspapers. Protester opinions, which represent the new social critic observed through the devices of denunciation and claiming differentiated policies, have been offered a space of expression in traditional media. But this situation is far from reality when it comes to the classic Congolese press. Congolese newspapers operate in a context marked by the rigidity of the political field, which excludes the publication of opinions that are opposed to the ideology promoted by the ruling elite. Therefore, newspapers are reduced to self-censorship of their technical devices, which are supposed to facilitate the public discussion of the news they broadcast.*

**Keywords :** *Web sites; media; social critic; press and politics; Congo; Internet, newspapers.*

## Introduction

L'Internet est souvent présenté comme un dispositif technique permettant d'actualiser l'utopie d'une « redistribution de la parole et de la diffusion étendue des informations au plus grand nombre, hors des zones usuelles d'exercice de la citoyenneté » (Granjon, 2012, p. 84). Cette forme de redistribution de la parole ouvrirait ainsi l'espace public médiatique à toutes sortes d'opinions, même celles reconnues protestataires vis-à-vis des institutions établies. L'espace public est ici compris dans sa double dimension d'espace public fondé sur la raison et d'espace public fondé sur l'expérience : la première dimension a trait à une sphère de discussion où l'on étale des preuves, des convictions, des croyances, et où l'on expose une argumentation, alors que la seconde se réfère plutôt à un espace d'expression des émotions et du témoignage ainsi qu'à l'exhibition de l'expérience et à la valorisation de la monstration, pour paraphraser Mehl (1996). Cette double dimension renvoie autant à la diversification qu'à la fragmentation de l'espace public que l'on observe dans les sociétés contemporaines, au « point sans doute de devoir écrire maintenant espace public au pluriel » (Miège, 2010, p. 209). En effet, l'espace public connaît aujourd'hui plusieurs configurations liées aux différentes déterminations structurelles et sociétales, notamment avec des mouvements d'aspiration à la liberté d'expression et à la diversité d'opinions, couplés à l'émergence des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui ouvrent de nouvelles possibilités communicationnelles aux publics, telles que l'interactivité, la réactivité et l'autoproduction de l'information (Miège, 2010).

Pour Granjon (2001), l'appropriation d'Internet dans l'espace public sociétal citoyen s'intègre dans des dispositifs protestataires existants, organisés en réseaux et orientés vers la défense de groupes faibles en ressources. L'espace public sociétal citoyen représente ici tous ces lieux d'expression ou de monstration se situant en marge des espaces d'expression consacrés (Minkala-Ntadi, 2013b) et dans lesquels les publics ordinaires (Dauvin et Legavre, 2007) exhibent leurs expériences, aussi bien individuelles que collectives, exposent leurs témoignages ou agitent des problématiques sociétales. Dans la perspective de l'agitation des problématiques sociétales,

les acteurs de cet espace public, que Granjon (2001) appelle les « néo-militants », s'expriment généralement sous le registre de la dénonciation, en réclamant réparation de ce qu'ils considèrent être une injustice et en revendiquant des politiques différenciées de l'intérêt général. Cette expression représente la nouvelle critique sociale qui consiste en la remise en cause de la « croyance en la légitimité de la domination rationnelle légale de l'État » (Granjon, 2001, p. 9). Aussi l'articulation entre l'Internet et la nouvelle critique sociale s'est-elle traduite par une émergence des pratiques info-communicationnelles souvent oppositionnelles autant par rapport aux médias établis qu'aux pouvoirs publics. Les pratiques info-communicationnelles des « néo-militants » ont en effet pour objectif d'influencer l'agenda tant politique que médiatique, en cherchant à « faire entrer dans le débat public des questions délicates [qui n'auraient pas forcément été] traitées de façon immédiate » (Granjon, 2001, p. 21-22). Se saisissant de l'Internet, qui se présente ici comme l'articulation d'un ensemble de dispositifs techniques s'interposant « entre protagonistes dans les échanges sociaux, soit comme "prothèses" (suppléant plus ou moins au face-à-face), soit comme facilitateurs ou accélérateurs du rythme des échanges » (Miège, 1997, p. 143), les « néo-militants » s'expriment à travers des dispositifs numériques d'information et de communication offerts par le Web 2.0., tels que les wikis, les sites Web, les blogues, les forums, les réseaux socionumériques, etc.

Souvent expression d'une critique sociale consistant en la protestation contre l'action ou le discours des institutions établies (Granjon, 2001), ces nouvelles formes de pratiques info-communicationnelles sont en effet porteuses d'un idéal de démocratie de masse qui autorise la publicisation sans exclusion de toutes les opinions. L'une des valeurs fondamentales qu'elles sont censées véhiculer correspond bien à cet idéal sociétal de démocratie de masse, d'autant plus que les nouvelles technologies excitent toujours les imaginations, certains percevant dans le multimédia et l'Internet les bases d'une cybersociété plus conviviale, plus solidaire et plus démocratique (Mattelart, 1995 ; Flichy, 2001). Ces pratiques sont devenues tellement prégnantes que certains acteurs médiatiques historiques ont fini par intégrer dans leurs stratégies de communication des opinions circulant dans ce nouvel espace numérique (Wolton, 2009). Certains nouveaux réseaux sociaux en ligne se sont en effet constitués en réaction contre les médias traditionnels à qui ils reprochent d'avoir délaissé l'idéal

démocratique au profit de la logique du marché (Mathien, 2005 ; Cardon, 2003). Pour Salles (2010), l'intégration de ces pratiques info-communicationnelles dans les médias établis représenterait une stratégie de réactivation de l'idéal démocratique et de contrôle des opinions qui leur échapperait. Dans cette perspective générale de récupération médiatique des pratiques info-communicationnelles soutenues par l'Internet, des opinions contestataires portées par les « néo-militants » se voient également offrir un espace dans les médias classiques, traduisant ainsi leur passage de l'espace public sociétal à l'espace public médiatique.

Cette intégration s'est notamment soldée par la mise en œuvre du participatif dans les sites Web de nombreux titres de presse. Le participatif se conçoit ici comme l'ensemble de dispositifs socionumériques de participation intégrés au sein des sites Web des titres de presse afin de permettre l'interactivité de la relation presse-publics, c'est-à-dire l'échange entre les professionnels de la presse et leurs publics (Aubert, 2011). Il s'agit des artefacts de dialogue qu'offre particulièrement le Web 2.0 (commentaires, blogues, forums, clavardage, etc.) et qui permettent aux publics aussi bien de réagir en ligne sur l'offre informationnelle qui leur est servie que de proposer leurs propres contenus informationnels. L'idée de participation « repose sur la supposition d'un accès plus aisé à la connaissance permis par Internet ainsi qu'aux possibilités d'expression données aux citoyens par un support plus ouvert que les médias classiques » (Coutant, 2012, p. 20), ce qui, en réalité, participe d'un discours d'injonction à l'intégration de la parole profane dans les systèmes de communication médiatique classique. Aussi l'intégration s'est-elle accompagnée d'une logique de génération consistant en la réorganisation de l'ancien modèle de presse par l'association de nouveaux modes d'écriture et de dialogue avec les publics (Mathien, 2003 ; Damian, Ringoot, Ruellan et Thierry, 2002 ; Salles, 2010 ; Aubert, 2011). Parmi les types de contrats de participation mis en œuvre dans certains titres de presse classiques, il y a le commentaire, qui se présente comme une possibilité donnée aux lecteurs de réagir au contenu de l'offre informationnelle et de poster ainsi leurs opinions sur la plateforme numérique du journal (Aubert, 2011). Pynson (2011) évoque quatre différents profils d'internautes réagissant par rapport à l'information publiée par le journal : le correcteur qui veut rétablir la « vérité », le provocateur qui veut produire de la réaction et de l'action, l'éditorialiste qui veut exprimer son opinion et son sentiment

et le commentateur qui veut approfondir la réflexion. Ces profils renvoient à des positionnements concurrentiels, voire protestataires vis-à-vis des professionnels de la presse, chacun adoptant un registre et un ton particuliers par rapport à l'information diffusée par le journal.

Pourtant, lorsqu'on observe le paysage médiatique congolais, on constate une quasi-absence du participatif dans les plateformes numériques des organes de presse. Cela se traduit, entre autres, par le manque d'intégration du commentaire dans les sites Web des journaux classiques, contrairement à ce que l'on observe dans les journaux occidentaux (Minkala-Ntadi, 2013a). Qu'est-ce qui pourrait bien justifier cette quasi-absence du commentaire dans les plateformes numériques des journaux classiques congolais? L'appropriation d'Internet dans l'espace public sociétal congolais ne s'intègre-t-elle pas dans des dispositifs de protestation existants, tel qu'on l'observe ailleurs? L'Internet n'y actualiserait-il pas encore cette utopie de la redistribution de la parole permettant aux opinions exclues des circuits médiatiques classiques de faire entendre leurs voix? En réalité, l'Internet accompagne bien l'expression des opinions protestataires dans l'espace public sociétal congolais, mais l'intégration de ces opinions dans les plateformes numériques des titres de presse classiques est rendue impossible par la nature du champ politique local dont le fonctionnement exclut la publicisation de toute opinion contraire à l'idéologie portée par l'élite politique au pouvoir. Les dispositifs socionumériques, notamment le commentaire, permettant l'intégration de la parole profane dans les médias classiques sont l'objet d'une censure opérée par les professionnels de la presse eux-mêmes, à des fins de légitimation de leur fonction auprès de l'élite politique au pouvoir. L'objectif de cette analyse est donc de mettre en lumière l'attitude des professionnels de la presse congolaise concernant la nouvelle critique sociale qui accompagne l'appropriation d'Internet dans l'espace public sociétal congolais.

L'analyse s'appuie sur des données primaires et secondaires recueillies entre 2009 et 2012. Pour le recueil des données primaires, nous avons réalisé 40 entretiens en face à face avec des journalistes et autres administrateurs représentant 11 journaux classiques privés (*Les Dépêches de Brazzaville, La Semaine Africaine, Talassa, Les Echos du Congo, L'Agenda, Epanza Makita, Le Patriote, Le Chemin, Le Nouvel Observateur d'Afrique, La Rue Meurt, Le Miroir*) et un organe d'autorégulation de la presse congolaise, l'Observatoire

congolais des médias (OCM). À ces entrevues, nous avons ajouté un questionnaire distribué auprès des responsables de journaux et pour lequel nous avons reçu six réponses. Les entrevues, tout comme le questionnaire, ont porté sur l'usage d'Internet, particulièrement sur les différentes fonctionnalités du Web 2.0 au sein des organes de presse congolais. Pour les données secondaires, nous nous sommes intéressé à certains sites Web congolais au sein desquels nous avons identifié quelques discours relatifs aux réactions des Congolais sur des sujets d'actualité nationale. Ces réactions sont des commentaires postés sur des sites Web et dont le contenu renvoie à des postures discursives protestataires/oppositionnelles vis-à-vis des institutions publiques/politiques en place. Pour ce faire, nous avons réalisé une veille informationnelle autour de sept sites Web que nous avons identifiés : *mwinda.org*, *congo-page.com*, *mampouya.com*, *zenga-mambu.com*, *congo-liberty.com*, *congo-site.com*, *demainnouveaucongobrazzaville.org*. En dehors de *congo-site.com*, qui se définissait comme un portail national d'information et de conseils sur le Congo-Brazzaville, tous les autres sites Web sont des plateformes numériques individuelles ou collectives qui se présentent comme des sites d'information en ligne ou d'engagement citoyen. Nous y avons retenu 451 commentaires postés entre 2009 et 2012 par des lecteurs qui réagissaient aux articles traitant de l'actualité du gouvernement et des autres institutions publiques et politiques.

Après la collecte de toutes ces données, nous avons élaboré une grille d'analyse thématique qui nous a permis de dégager plusieurs thèmes, dont celui de la subversivité discursive des internautes vis-à-vis de l'élite politique au pouvoir. La subversivité discursive, qui renvoie à une expression oppositionnelle systématique visant à détruire la face (Goffman, 1974) des animateurs de l'action publique ou politique, se présente comme la principale raison qui explique la non-intégration du participatif, plus précisément du commentaire, dans les plateformes numériques des journaux classiques congolais interrogés.

Dans cet article, nous exposons d'abord le contexte sociopolitique dans lequel évoluent les journaux congolais, avant de traiter de l'explosion des pratiques info-communicationnelles liées à l'Internet en milieu congolais et de l'attitude des acteurs des médias classiques concernant les opinions protestataires qui accompagnent ces pratiques.

## **Le contexte sociopolitique d'évolution de la presse congolaise**

L'analyse du cadre sociopolitique congolais révèle un paradoxe : on observe à la fois une forte tendance à l'exacerbation des clivages ethnorégionaux et un volontarisme politique de gommage de ces mêmes clivages, et ce, pour le même motif de conquête ou de conservation du pouvoir politique (Gakosso, 1997). Les deux postures ont en commun le fait d'être des démarches autoritaristes, c'est-à-dire procédant d'une volonté d'imposer à toute la société et à tous les citoyens une vision politique portée par un groupe de citoyens réunis autour d'un groupement politique dominant. Dans ce contexte, seule l'expression valorisant les acteurs du parti dominant est permise. Il s'agit en fait de la mise en œuvre d'une logique de subordination de toute expression citoyenne à la valorisation de l'élite politique au pouvoir. Le débat contradictoire étant craint, voire prohibé parce que générateur de conflits armés (Minkala-Ntadi, 2012), on assiste à un monolithisme politique qui enferme les citoyens dans un univers clos, où seules les valeurs distillées par le groupement politique au pouvoir ont droit de cité. Suivant la théorie de l'action préconisée par Weber (1985), on serait ici au stade de l'agir régulé par les normes, où « l'acteur se conforme aux normes sociales de son groupe d'appartenance et c'est l'obéissance qui est attendue de ses comportements » (Miège, 2010, p. 47). L'environnement sociopolitique congolais renvoie ainsi à ce cadre d'action invitant les individus à l'obéissance, c'est-à-dire au conformisme sociopolitique. Dans les années 1970, Lissouba (1976) décrivait déjà cet environnement en ces termes :

La réalité congolaise est donc cette lutte incessante entre les tribus à vocation dirigeante, donc l'existence de plusieurs couches hostiles dans la société [...]. Une classe-tribu est au pouvoir. Les autres n'y sont pas, ne participent pas. Elle ordonne, les autres obéissent. C'est la couche au pouvoir qui exploite et opprime. Ce sont les couches exclues qui, dans la résignation, dans la haine, exécutent les ordres (p. 49-52).

Ce constat est aujourd'hui fait par certains acteurs de la société civile. Ekamba Elombe (2012) appréhende la réalité sociopolitique congolaise à

travers trois principales catégories de couches sociales : le sujet régnant, le sujet dirigeant et le sujet dirigé. La première catégorie se présente comme un groupuscule formé autour d'un « ethnocentrisme nettement accentué, se prévalant d'avoir remporté la bataille pour l'acquisition du pouvoir, quelle qu'en soit la manière » (Ekamba Elombe, 2012, p. 6). Ce groupuscule est à la tête de l'État et gère les affaires en association avec la catégorie du sujet dirigeant. Celle-ci, seconde catégorie, se présente comme une classe de technocrates/bureaucrates chargés de mettre en œuvre les projets de la première catégorie. Enfin, la troisième catégorie représente le reste de la population, toutes ethnies et toutes régions confondues. Il s'agit de la masse, le grand nombre qui ploie sous la volonté de puissance des deux premières catégories sociales dont il doit exécuter les ordres. Alors que c'est l'appartenance ethnique qui est essentiellement retenue comme critère d'admission dans la première catégorie, l'accès à la seconde catégorie semble lié à une double conception de la gestion des affaires publiques : le management familial et la gestion clanique (Ekamba Elombe, 2011).

Ce contexte, où seule l'expression valorisant les acteurs de l'élite politique au pouvoir est permise, renvoie à un déni de démocratie de masse, si tant est qu'une société démocratique « implique que la liberté d'expression vaut non seulement pour les informations et les idées accueillies avec faveur, mais aussi celles qui heurtent, choquent et inquiètent l'État ou une fraction de la population » (Kiyindou, 2010, p. 119). Or c'est sur la promotion de l'idéal démocratique que s'appuie l'appropriation des technologies de l'information et de la communication – dont l'Internet – dans l'espace public citoyen, ces technologies étant elles-mêmes porteuses de valeurs sociétales liées à l'égalité, à la liberté d'expression, au pluralisme d'opinions, à la tolérance et à l'esprit d'ouverture (Kiyindou, 2010), autant de valeurs qui sous-tendent l'idéal démocratique et qui supposent donc l'existence de débats contradictoires. C'est pourtant à travers ce cadre sociopolitique rigide, marqué à la fois par des luttes politiques sous-tendues par des solidarités ethnorégionales et par la valorisation de l'élite politique au pouvoir, que la presse congolaise essaie de se frayer un chemin. Les luttes politiques sur fond de solidarités ethnorégionales ont en effet conduit à un déni de démocratie de masse et à un verrouillage politique de l'information dont toute publicité – au sens habermassien du terme (Habermas, 1978) – semble soumise à une manipulation préalable de la part des acteurs

politiques au pouvoir, comme l'attestent ces propos recueillis auprès d'un journaliste de *Talassa* :

Nous avons des problèmes d'accès aux sources. Tout ce que nous écrivons, c'est avec beaucoup de peine [...] Vous allez dans une structure [...], on vous bloque, pour vous dire que tant que le ministre n'a pas donné l'autorisation, je ne parle pas [...]. Mais quand il va voir le ministre, il va dire [...] : « Attention à tel sujet, attention à tel sujet !<sup>1</sup> »

Pour contourner ce verrouillage politique de l'information entretenu par les autorités politiques, certains citoyens se sont déjà saisis des opportunités offertes par l'Internet pour se lancer, soit dans l'autoproduction de l'information, soit dans le commentaire de l'information publiée par les autres.

### **L'émergence des pratiques info-communicationnelles liées à l'Internet et l'apparition de l'internaute protestataire**

On peut historiquement situer l'arrivée de l'Internet au Congo-Brazzaville vers la fin des années 1990 (Ba, 2003). Dès lors, le « réseau des réseaux » a connu un développement progressif dans les grandes villes, notamment Brazzaville et Pointe-Noire. Le marché congolais de l'Internet compte aujourd'hui trois grands fournisseurs, que sont essentiellement les opérateurs de téléphonie mobile qui contrôlent le marché à hauteur d'environ 87 % (L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques, 2013). Toutefois, malgré la multiplicité des fournisseurs, le taux de pénétration reste encore très faible, ne dépassant globalement pas 7 %. Il faut également noter le sous-équipement et la faiblesse du débit : en moyenne 3 utilisateurs se partagent une seule connexion et 79 % des connexions utilisées offrent un débit ne dépassant pas 128 kbps (L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques, 2012). En dépit de cette faiblesse du taux de pénétration de l'Internet sur le territoire national, on assiste, depuis les années 2000, à une explosion des pratiques info-communicationnelles dans le milieu congolais. Il s'agit de blogues et de

---

<sup>1</sup> Entretien réalisé le 28 juillet 2011, à Brazzaville.

sites Web, dont certains ont été mentionnés dans l'introduction. La plupart de ces plateformes numériques sont souvent domiciliées à l'étranger et animées par des Congolais de la diaspora, particulièrement des opposants au régime politique en place. Ne réussissant pas à faire passer leurs opinions dans la presse locale, certains citoyens choisissent de s'exprimer à travers les outils du Web 2.0. Aucune étude n'est malheureusement disponible sur ce phénomène pour apporter des statistiques fiables, même si certains parlent d'un « tsunami des sites d'opinions » (Bahouna, 2012). Les informations alimentant ces plateformes numériques sont généralement fournies par des citoyens vivant au pays et qui sont donc les témoins de l'actualité locale. Parfois, ce sont des articles publiés dans des journaux classiques, mais considérés comme irrévérencieux vis-à-vis des acteurs du gouvernement (Minkala-Ntadi, 2013a), qui sont repris et mis en ligne dans ces plateformes numériques.

En réalité, le phénomène s'intègre dans ce vaste mouvement mondial que Miège (2007) appelle le procès d'informationnalisation, c'est-à-dire « une logique sociale de la communication qui se caractérise par la circulation croissante et accélérée des flux d'information éditée ou non, autant dans la sphère privative, dans celle du travail que dans l'espace public » (p. 66). La plupart de ces plateformes numériques sont centrées sur le commentaire de l'actualité du pays. Certaines se définissent clairement comme des organes de presse indépendante en ligne, c'est le cas de *mwindo.org* et *congopage.com*. D'autres, tels *zenga-mambu.com*, *mampouya.com*, *demainnouveaucongobrazzaville.org*, se présentent comme des moyens d'information et de mobilisation citoyenne pour un nouvel ordre politique dans le pays. Ces plateformes se caractérisent toutes par une posture oppositionnelle vis-à-vis du gouvernement en place et ouvrent leurs espaces aux lecteurs par la mise en œuvre du commentaire. On trouve en effet postés dans ces sites Web de nombreux commentaires d'internautes commentant l'information qui y est publiée. Par ailleurs, le profil type du commentateur de l'actualité qui s'y révèle est celui que l'on pourrait appeler « internaute protestataire » ou « internaute prophète », c'est-à-dire le dénonciateur des travers de la réalité sociale, principalement de l'action des gouvernants ; il est fondamentalement caractérisé par une expression subversive vis-à-vis de l'élite politique au pouvoir. En d'autres termes, ce sont des discours de dénonciation et de subversion qui prédominent dans les différents commentaires, comme l'illustre ce commentaire posté sur

*zenga-mambu.com* où l’auteur réagit à un article traitant du président de la République, publié dans le journal *Talassa* (considéré comme un journal irrévérencieux) et que ce site Web avait repris :

Ce constat éclairant renforce les défenseurs de la SCISSION du Congo. Et si c’était l’idée poursuivie par le despote de Mpila [le président de la République] ? Si certains veulent encore vivre avec Sassou pour président, 95 % des Congolais le jugent nul et le haïssent. J’avoue que je souhaite voir un Congo divisé où les Sudistes, dans leur contrée, vivront en PAIX sans Sassou et le clan. Ce qui compte dans un pays, ce sont les gens qui intelligemment investissent et non les soldats. KONGO, optons pour la scission. Elle est certainement la meilleure garantie de notre dignité et prospérité<sup>2</sup>.

Ce profil d’internaute a également été observé sur *congo-site.com* qui, comme nous l’avons déjà signalé, se définissait au moment de notre enquête comme un portail national d’information et de conseils sur le Congo-Brazzaville et avait momentanément intégré le commentaire. Nous y avons retrouvé, par exemple, ces deux commentaires d’internautes réagissant à un article sur la célébration du 53<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République du Congo :

53 ans de malheur; pauvreté; d’injustice; de népotisme; de tribalisme; d’assassinats non résolus; de mauvaise gestion; de corruption exacerbée; de kleptocratie et de pouvoir autocratique !!!!!!!!!!!!!!! Esperons que les 53 prochaines années soient plus glorieuses et prospères !!!!!!!!!!!!!!!<sup>34</sup>

Bêh, des fêtes à n’en point finir, pour quoi faire? À la maison, j’ai faim, y’a pas travail. À l’école, j’ai fini, j’ai un diplôme de

---

<sup>2</sup> Commentaire repéré à *zenga-mambu.com* le 9 avril 2012 : <http://www.zenga-mambu.com/fiche.php?id=3397>.

<sup>3</sup> Commentaire repéré à *congo-site.com* le 25 avril 2012 : [http://www.congo-site.com/53eme-anniversaire-de-la-proclamation-de-la-Republique-du-Congo\\_a11128.html](http://www.congo-site.com/53eme-anniversaire-de-la-proclamation-de-la-Republique-du-Congo_a11128.html).

<sup>4</sup> Suivant l’usage, les citations issues du Web ont été conservées intégralement, y compris les erreurs de grammaire et de vocabulaire.

troisième cycle, il est au chômage. Pas d'entreprises, mais des réalisations fastidieuses à coup de milliards. Le congo, le congo... n'importe quoi!<sup>5</sup>

Bien que nous n'ayons pas pu identifier leurs auteurs<sup>6</sup> – ce qui aurait permis de voir si ces auteurs sont bien organisés en groupes et porteurs de projets alternatifs ou pas –, ce type de discours se rattache néanmoins à des acteurs de la nouvelle critique sociale telle qu'elle s'exprime dans la société française, par exemple, où son existence est fondée sur « la volonté de réclamer réparation de ce qu'[ils] considèrent être une injustice (dénonciation) et revendiquent des politiques différenciées de l'intérêt général » (Granjon, 2001, p. 23). À travers ce discours de dénonciation, c'est la légitimité même de l'action du gouvernement qui est remise en cause. C'est l'horizon d'un rejet (total ou partiel) de la légitimité de l'action gouvernementale qui se profile au travers de ce discours qui trouve son fondement dans les mouvements de protestation des dominés contre l'autorité des dominants. Ce discours renvoie en effet à la trilogie *naming, claiming* et *blaming* de Felstiner, Abel et Sarat (1980), qui caractérisent l'action volontariste de plusieurs acteurs, à savoir les médias, les mouvements sociaux, les partis, les lobbies, les intellectuels, etc. *Naming* revient à définir une situation comme une offense ; *claiming* consiste à la transformer en grief et à faire jouer une imputation de responsabilité ; *blaming* conduit à un processus de disqualification institutionnelle et de réclamation sous forme de demande de réformes.

Ces mouvements de protestation ont été théorisés par de nombreux auteurs, parmi lesquels James Scoot qui apparaît comme le théoricien le plus systématique dans ce domaine (Neveu, 2005). En effet, dans ses travaux, particulièrement dans son livre *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts* (1990), Scoot évoque les formes de discours caractérisant les peuples dominés dans leur rapport avec leurs dirigeants.

---

<sup>5</sup> Commentaire repéré à *congo-site.com* le 25 avril 2012 : [http://www.congo-site.com/53eme-anniversaire-de-la-proclamation-de-la-Republique-du-Congo\\_a11128.html](http://www.congo-site.com/53eme-anniversaire-de-la-proclamation-de-la-Republique-du-Congo_a11128.html).

<sup>6</sup> Les auteurs des commentaires, tout comme les animateurs de certaines plateformes numériques et un grand nombre de journalistes de la presse classique, utilisent le pseudonymat pour échapper aux éventuelles menaces ou poursuites judiciaires de la part des autorités publiques et politiques qu'ils critiquent ou ridiculisent dans leurs publications. Dans ces conditions, il est difficile, voire impossible, d'identifier l'auteur d'un commentaire.

Neveu (2005) affirme, dans sa présentation de la problématique développée dans l'ouvrage de Scoot (1990), que Müller (1992) parle d'un discours critique et subversif des dominés et des opprimés qui est généralement soigneusement caché au regard et à l'écoute des dominants. Il s'agit d'un discours qui, selon Neveu, est fait de « récits cachés (*hidden transcripts*), commérage ou dérision, personnages symboles [...], propos séditieux, interprétation sélective des discours officiels », au travers desquels « les dominés présentent un for intérieur de résistance », constituant ainsi le « terreau culturel d'actes de résistance microscopiques, et le préalable à des mobilisations collectives quand les circonstances le permettent » (2005, p. 32). Ce discours trouve dans les dispositifs socio-numériques d'interactivité et autres réseaux socio-numériques un moyen de publiciser, au sens habermassien du terme (Habermas, 1978), l'espace médiatique traditionnel leur étant hermétiquement fermé.

Dans les commentaires que nous avons retenus, la dérision est bien présente à l'endroit des dirigeants politiques. Mais on y observe surtout l'agitation des affaires considérées comme des sujets tabous dans le milieu du pouvoir politique. C'est le cas, par exemple, de l'affaire des « biens mal acquis » (l'enrichissement illicite des membres de l'élite politique au pouvoir) ou de l'affaire des « disparus du beach de Brazzaville » (disparitions non élucidées des jeunes rentrant de leur refuge de la République démocratique du Congo après les troubles sociopolitiques de 1998-1999), des sujets qui circulent abondamment autant dans les rues des villes congolaises que sur la toile et que certains journaux dits irrévérencieux essaient, malgré tout, de récupérer dans leurs publications : « Et souvent, on fait juste le relais des sans-voix, de ceux que nous avons dans la société, là où nous sommes nous-mêmes Congolais [...]. Des fois, c'est [*sic*] des publications qui sont faites sur Internet<sup>7</sup> », affirme un journaliste de *Talassa*. Les journaux tels que *La Rue Meurt*, *Talassa*, *Epanza Matika* ou *Le Choc* s'intéressent bien à ce genre de sujets, que les publics semblent également affectionner. Ces journaux représentent ce que certains observateurs des médias congolais appellent la « nouvelle presse » (Gakosso, 1997). Née dans le sillage de l'ouverture du pays au pluralisme politique amorcé par la Conférence nationale souveraine de 1991, cette « nouvelle presse » s'est en effet donné une liberté de ton sans précédent et a tenu la dragée haute à l'ancienne presse dite

---

<sup>7</sup> Entretien réalisé le 28 juillet 2011 à Brazzaville.

révérencieuse (Minkala-Ntadi, 2013a), symbolisée notamment par des journaux comme *La Semaine Africaine* « avec ses vieux réflexes d'autocensure » (Mbanza, 2003, p. 68) hérités de l'époque du monopartisme (1963-1990) où l'État exerçait un contrôle systématique sur le contenu de toutes les publications médiatiques. Mais comment cette presse dite révérencieuse va-t-elle réagir face à l'émergence de ces nouvelles pratiques info-communicationnelles?

### **La méfiance de la presse vis-à-vis de la nouvelle critique sociale**

Le discours de protestation ne peut honorer les acteurs du champ de l'action politique, notamment ceux du groupement politique au pouvoir dont le discours s'inscrit plutôt dans une logique de valorisation, aussi bien de l'action que du personnage. La presse dite révérencieuse semble s'inscrire dans cette logique. Ici, les journalistes se présentent simplement comme des porte-parole des « sources officielles » ; ils s'arrêtent à la façade (Goffman, 1973), comme le confirment ces propos d'un directeur de publication, usant d'une métaphore vestimentaire pour exprimer l'idée du respect de la façade de son journal : « Moi je regarde le pantalon. S'il est rose, j'écris que le pantalon était rose, mais je ne dirai pas qu'à l'intérieur, il y avait une sorte de doublure qui faisait qu'on ne voit pas le slip ; j'évite ça<sup>8</sup> ». Aussi les journaux s'inscrivant dans cette logique rejettent-ils le participatif, qui risque de brouiller leur ligne éditoriale et de les mettre dans une posture délicate avec les autorités politiques. En effet, tous les journalistes interrogés travaillant dans des journaux dits « sérieux » (révérencieux) pensent que, en réagissant en ligne sur l'actualité publiée par des titres de presse classiques, les internautes déversent simplement leurs propres sentiments en racontant n'importe quoi sur n'importe quelle personnalité. D'où le rejet de l'intégration du participatif, comme nous l'avait confié un responsable de la rédaction aux *Dépêches de Brazzaville* :

Nous, on se méfie simplement parce que, en réalité, ce sont des trucs informels, voyez-vous? [...] Je suis un individu, je peux parfois échapper au circuit normal de contrôle. L'information que je peux balancer est tout ce qui me passe dans la tête, ce que je

---

<sup>8</sup> Entretien réalisé le 18 juillet 2011 à Brazzaville.

ne pourrais pas dire dans un organe sérieux ; c'est un peu comme les sentiments que je déverse [...]. Et si cela retient l'assentiment de mes lecteurs, bon, ça les intéresse ; je peux donc me permettre [...] de raconter n'importe quoi sur n'importe quelle personnalité [...] Maintenant, en tant que journaliste travaillant dans un organe de presse qui se dit sérieux, il faut quand même se méfier de se retrouver un jour à l'autre devant les tribunaux<sup>9</sup>.

À l'autocensure des contenus vient donc s'ajouter une autocensure des dispositifs numériques. En effet, dans ses diverses acceptions à travers l'histoire, la censure recouvre « tantôt des fonctions et des dispositifs institutionnels, tantôt des actions et les produits d'une activité intellectuelle, administrative, politique, etc., tantôt des mécanismes psychologiques » (Martin, 2006, p. 335). Ici, l'autocensure concerne donc à la fois les produits de l'activité intellectuelle et les dispositifs techniques ou numériques. Autant dire que « l'appropriation d'un dispositif technique dépend d'abord "des significations d'usage projetées et construites par les usagers sur le dispositif technique qui leur est présenté" » (Granjon, 2001, p. 11), ce qui renvoie à un usage sélectif des potentialités des TIC, particulièrement de l'Internet, un usage qui répond aux besoins de chaque entreprise de presse selon sa propre ligne éditoriale.

Les journaux congolais qui se disent « sérieux » sont en fait soumis à une gouvernance symbolique des acteurs politiques (Minkala-Ntadi, 2013a). La gouvernance symbolique renvoie à une logique de financiarisation particulière qui sous-tend le fonctionnement des entreprises de presse congolaises. Celles-ci semblent essentiellement vivre de la générosité des acteurs politiques dont ils doivent soigner l'image. Cependant, en finançant les activités de la presse, les acteurs politiques envisagent obtenir des acteurs du champ médiatique des gains en capital non pas financier, mais symbolique, c'est-à-dire ce qui est « communément appelé prestige, réputation, renommée, etc., qui est la forme la plus perçue comme légitime de ces différentes espèces de capital » (Bourdieu, 2001, p. 295). Les entreprises de presse sont ainsi appelées à aligner le traitement de l'information de presse sur le prestige des acteurs du champ de l'action politique afin de contribuer à l'accroissement de leur capital politique, qui

---

<sup>9</sup> Entretien réalisé le 18 juillet 2011 à Brazzaville.

est « un capital symbolique lié à la manière d’être perçu » (Bourdieu, 2000, p. 65). Cette posture est fondée sur la croyance en la puissance des médias faisant du bon leader politique « celui dont on parle “bien” dans les médias » (Legavre, 2011, p. 111), c’est-à-dire celui dont on soigne l’image. Or, par la présence de l’internaute protestataire qui s’y investit intensivement, la toile congolaise est traversée par une critique sociale destructrice de l’image de l’acteur politique construite par les médias « sérieux ». Intégrer le participatif dans les plateformes numériques de ces médias reviendrait à permettre l’éventualité d’une fausse note dans la situation commune définie par les journaux au travers de leur mise en scène de la façade de l’acteur politique. Des études ont en effet déjà démontré que l’intégration du participatif peut conduire à une polyphonie énonciative susceptible de perturber l’orientation éditoriale d’un titre de presse, chaque internaute pouvant adopter un registre et un ton particuliers par rapport à l’information diffusée par le journal (Pynson, 2011). Le souci du maintien des frontières discursives entre l’élite politique au pouvoir et les autres catégories sociales induit donc le rejet du participatif dans les plateformes numériques des journaux classiques congolais.

Dans le cas de *La Semaine Africaine*, par exemple, aux frontières discursives entre l’élite politique au pouvoir et les autres catégories sociales s’ajoutent celles érigées entre les publics « profanes » et les professionnels de la presse. Les commentaires d’internautes sont ici considérés comme des pratiques profanes qui ne sont soumises à aucune règle déontologique et ne peuvent, par conséquent, cohabiter avec des pratiques professionnelles qui, elles, sont régies par une ligne éditoriale propre, qui plus est renforcée par une longue tradition liée à la longévité du titre de presse :

Chaque fois, il faut opérer des choix [...] qui sont d’abord dictés par la tradition du journal, la ligne éditoriale, par l’organisation du moment, ainsi de suite, par tout cet ensemble-là, par des conditions et tout. [...] Mais il y a d’abord la tradition. *La Semaine Africaine* c’est quand même un journal vieux de 59 ans, bientôt 60 ans. Bon, il y a des traditions. Il y a une tradition qui s’est développée, et tout. Et donc on ne peut pas de but en blanc, comme ça là, changer. [...] Mais il y a des journaux satiriques ; c’est leur ligne éditoriale. Il y a des journaux d’opposition ; c’est leur ligne éditoriale. Il n’y a pas un principe général de ligne

éditoriale. Chacun fait un choix [...]. Nous, par exemple, dans notre site, on n'a pas voulu le [participatif] mettre, tout simplement parce que, malheureusement, les gens ne respectent pas une certaine déontologie. Une certaine catégorie de gens sont [...] à la recherche des tribunes pour déverser leurs passions, leurs trucs. Bon, nous on se dit que c'est [sic] pas ça notre objectif. On voit, il y en a même qui font usage des propos pratiquement injurieux. J'ai dit, pour se préserver de ça, on ne va pas malheureusement avoir cette plateforme<sup>10</sup>.

*Le rejet du participatif : un risque de marginalisation pour la presse*

À l'heure où la légitimité de la fonction journalistique est confrontée à la concurrence des publics des médias engagés dans de nouvelles pratiques info-communicationnelles soutenues par l'Internet – fussent-elles des pratiques « profanes » ou « d'amateurs » (Ruellan, 2007) –, la soumission des organes de presse à une gouvernance symbolique dictée par la préservation des frontières discursives entre l'élite politique au pouvoir et les autres citoyens, d'une part, et entre les professionnels des médias et les publics « profanes », d'autre part, ne risque-t-elle pas d'entraîner la désaffection des publics vis-à-vis de ces médias, qui se verraient ainsi marginalisés? La pertinence d'une telle interrogation s'appuie sur le fait que l'appropriation publique de l'Internet s'accompagne du mouvement de la critique sociale déjà en cours dans la société congolaise. Cette critique sociale est ici définie comme une logique sociale de la communication consistant en une prise de parole frontale et oppositionnelle vis-à-vis des institutions établies. Traditionnellement incarnée par la rumeur (ou les ragots de la rue) et récupérée par la presse dite irrévérencieuse (Minkala-Ntadi, 2013a, 2013 b), la critique sociale est déjà en œuvre dans les sites Web congolais évoqués dans cette recherche.

Comme nous l'avons déjà signalé, dans les sept sites Web suivis pour notre recherche, nous avons relevé 451 commentaires dont le contenu était très critique vis-à-vis des autorités politiques en place. Dans ce corpus, les attributs « voleurs » (557 fois), « pilliers » (715 fois), « assassins » (1 201

<sup>10</sup> Entretien avec un responsable de *La Semaine Africaine*, réalité le 08 juillet 2011, à Brazzaville.

fois), « tueurs » (903 fois), « tribalistes » (987 fois), « corrompus » (1 002 fois) et « menteurs » (1 321 fois) sont appliqués aux membres du gouvernement, tandis que les substantifs « changement », « démocratie », « paix », « justice », « liberté », « vérité » et « bonheur » sont exprimés plus de 309 fois chacun comme aspirations du peuple congolais. Tous ces termes, qui sont employés dans un ton très désinvolte, relèvent d'une irrévérence du sujet envers les sujets régnants et dirigeants. Il faut signaler que, dans notre corpus, les internautes ne s'attaquent pas aux médias établis, mais aux autorités publiques et politiques qu'ils accusent de tous les maux dont souffre la population : le manque de nourriture et d'eau potable, les maladies de tout genre, la dépravation des mœurs, les échecs scolaires, le chômage, le manque de logements, etc. Ils réclament un changement non seulement de politiques, mais aussi et surtout de dirigeants, ce qui peut conférer à leurs opinions un caractère plutôt subversif. Ce dernier aspect oblige ainsi les journaux dits « sérieux » à se méfier de ce type d'expression. En effet, soumis à une gouvernance symbolique, ces journaux tendent à maintenir la presse congolaise dans une posture de révérence vis-à-vis des sujets régnant et dirigeant, envers qui s'oppose justement le sujet dirigé qui entend les affronter discursivement sans ménagement. Dès lors, pour un journal, s'aligner sur la gouvernance symbolique signifie tourner le dos à la critique sociale, c'est-à-dire aux expressions de la masse, du grand nombre, des couches exclues qui investissent déjà les plateformes numériques qui leur offrent une possibilité de réagir à l'actualité.

À ce sujet, le cas de *congo-site.com*, un portail qui s'était focalisé sur la publication des comptes rendus des activités des sujets régnant et dirigeant, est très parlant. Ayant momentanément ouvert son espace aux internautes par l'intégration du commentaire, ce portail affichait toutes les réactions des publics aux articles publiés. Dans les commentaires des internautes, la désinvolture et la protestation contre le discours officiel sont apparues systématiquement. Les deux commentaires suivants, réagissant respectivement au projet de loi gouvernemental portant sur la création d'une société immobilière, dénommée Société de promotion immobilière (SOPRIM) en remplacement de la Société de promotion et de gestion immobilière (SOPROGI), et à la signature d'un protocole d'accord entre la mairie de Brazzaville et l'ambassade de Chine au Congo, illustrent bien ce constat :

Franchement, si on prend les mêmes et on modifie seulement l'appellation, qu'est-ce que cela change? À la SOPROGI, on est payé à ne rien faire. Je doute fort que cela puisse être autrement avec la SOPRIM. Dans notre pays, c'est la DGGT (Délégation Générale des Grands Travaux) qui tire toutes les ficelles de la construction, l'habitat et les TP, comme si le ministère de la construction n'existait pas. Alors la SOPRIM, pour quoi faire? Les congolais sont encore loin, très loin, de bénéficier d'un logement décent. Qu'on se le dise<sup>11</sup>.

Ehhh, en fait je me demande quel est le rôle de ce maire de Brazzaville?? Et s'il y'a quelque chose que les brazzavillois peuvent crier haut et fort qu'ils sont fiers de leur maire des réalisations que ce dernier a pu faire!! Ce poste de maire de Brazza me semble désormais inutile, et l'occupant ne représente qu'un trou d'évasion des fonds inutilement .... depuis que les villes se modernisent sous l'ombre de la MUNICIPALISATION ACCELEREE.... J'espère que mon commentaire ne sera pas barre...<sup>12</sup>

Ce discours constitue l'expression sociale d'un mécontentement et témoigne ainsi de la discordance entre l'action publique, qui est ici critiquée, et les attentes réelles des citoyens censés être bénéficiaires de cette action, comme l'a observé Granjon (2001) pour le cas de la société française. Internet devient ainsi un support de publicisation des discours protestataires vis-à-vis de l'action publique ; il apparaît comme un support de visibilité de cette expression sociale du mécontentement, une visibilité que ne permet pas la presse « traditionnelle » congolaise, particulièrement celle dite « sérieuse ». Celle-ci se refuse en effet d'être le relais des discours non officiels, par la pratique de la double autocensure discursive et technologique. *Le Patriote*, journal créé par un responsable politique pour soutenir l'action du président de la République, avait bien intégré le commentaire sur son site Web, mais la rédaction rechigne à publier les réactions d'internautes, se contentant d'en prendre connaissance à l'interne. Même sur le portail *congo-site.com*,

<sup>11</sup> Repéré le 2 décembre 2011 à *congo-site.com* : [http://www.congo-site.com/notes/La-SOPROGI-dissoute-au-profit-de-la-SOPRIM\\_b3494659.html](http://www.congo-site.com/notes/La-SOPROGI-dissoute-au-profit-de-la-SOPRIM_b3494659.html)

<sup>12</sup> Repéré le 2 décembre 2011 à *congo-site.com* : [http://www.congo-site.com/notes/La-SOPROGI-dissoute-au-profit-de-la-SOPRIM\\_b3494659.html](http://www.congo-site.com/notes/La-SOPROGI-dissoute-au-profit-de-la-SOPRIM_b3494659.html)

nous avons constaté la suppression du commentaire depuis le mois de mai 2012 : les internautes n'ont plus la possibilité de réagir et les anciennes réactions ne sont plus accessibles. On assiste là à une autocensure à la fois de contenu et de dispositifs numériques qui risquent de distendre davantage la relation entre la presse congolaise et ses publics.

## **Conclusion**

Contrairement à ce que l'on peut observer dans la presse occidentale, par exemple, l'appropriation de l'Internet dans l'espace public sociétal congolais ne s'est pas encore traduite par une intégration des dispositifs de participation dans les plateformes numériques des titres de presse classiques. Le contexte sociopolitique local, conjugué au souci de maintenir des frontières entre les professionnels de la presse et les publics ordinaires, n'autorise pas, en effet, la mise en œuvre des logiques médiatiques consistant à ouvrir l'espace public médiatique à toutes les catégories sociales, particulièrement celles évoluant en marge de l'activité gouvernementale et se caractérisant par une prise de parole frontale et oppositionnelle vis-à-vis de l'élite politique au pouvoir. Ce mode d'appropriation de l'Internet renvoie à la problématique de la socialisation et de la domestication de la technique, dans la mesure où l'appropriation de la technique est toujours sujette à la culture locale (Kiyindou, 2010). Nous avons ici une élite politique soucieuse de sa bonne image, d'une part, et une corporation médiatique opposée à toute incursion d'un public « profane » dans le champ journalistique, d'autre part. Ce double contexte politique et professionnel ne peut en effet s'accommoder des dispositifs socionumériques générateurs d'une forte tendance à l'anarchie des échanges et à la cacophonie discursive (Pynson, 2011) marquée par la cohabitation des pratiques professionnelles avec des pratiques d'amateurs, les dernières étant souvent très représentatives de l'expression de la nouvelle critique sociale. C'est dire que l'Internet, en tant que dispositif technique, ne peut à lui seul réaliser l'utopie d'une redistribution de la parole et de la diffusion étendue des informations sans une volonté politique consistant en une démonopolisation de la relation presse-publics et sans un élargissement de l'espace médiatique à toutes les catégories sociales. Au-delà des déterminations technologiques qui peuvent faciliter sa formulation

et sa visibilité, l'expression de l'opinion publique demeure avant tout soumise aux déterminations socioculturelles de chaque milieu.

## RÉFÉRENCES

Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (2012). *Rapport Synthétique du Marché Congolais des Communications Électroniques et des Postes*. Brazzaville, Congo.

Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (2013). *Observatoire du marché de l'internet* (Rapport du 2<sup>e</sup> trimestre 2013). Brazzaville, Congo.

Aubert, A. (2009). *La société civile et ses médias. Quand le public prend la parole*. Paris, France : Le bord de l'eau.

Aubert, A. (2011). Le participatif perçu par les professionnels du journalisme : état des lieux. *Les Cahiers du journalisme*, 22/23, 42-54.  
Repéré à :  
[http://www.cahiersdujournalisme.com/cdj/pdf/22\\_23/03\\_AUBERT.pdf](http://www.cahiersdujournalisme.com/cdj/pdf/22_23/03_AUBERT.pdf)

Ba, A. (2003). *Internet, cyberspace et usages en Afrique*. Paris, France : L'Harmattan.

Bahouna, B. (2012, 14 mars). De la violence intra et extra-muro à travers les sites congolais. *Congopage*. Récupéré de : <http://www.congopage.com/De-la-violence-intra-et-extra-muro>.

Bourdieu, P. (2000). *Propos sur le champ politique*. Lyon, France : Presses universitaires de Lyon.

Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris, France : Fayard.

Cardon, D. (2003, novembre). *Médias alternatifs et mobilisations transnationales*. Communication présentée au Colloque Internet, nouvel espace public mondialisé ?, Paris, France. Récupéré de : [http://c2so.ens-lyon.fr/IMG/pdf/13-COMMINT\\_-\\_Dominique\\_Cardon.pdf](http://c2so.ens-lyon.fr/IMG/pdf/13-COMMINT_-_Dominique_Cardon.pdf)

Cardon, D. (2009). Le rôle du citoyen dans la blogosphère. Dans J.-P. Lafrance (dir.), *Critique de la société de l'information* (p. 91-102). Paris, France : CNRS Éditions.

Coutant, A. (2012). Présentation générale. La révolution ne sera pas numérisée. Dans A. Coutant (dir.), *Internet et politique* (p.17-33). Paris, France : CNRS Éditions.

Damian, B., Ringoot, R., Ruellan, D. et Thierry, D. (dir.). (2002). *inform@tion.local. Le paysage médiatique régional à l'ère électronique*. Paris, France : L'Harmattan.

Dauvin, P. et Legavre, J.-B. (dir.). (2007). *Les publics des journalistes*. Paris, France : La Dispute.

Ekamba Elombe, I. (2011, 9 juin). S.O.S société(s) en danger. *La Semaine Africaine*, p. 7.

Ekamba Elombe, I. (2012, 2 mai). Combattre le tribalisme, pour guérir l'âme des Congolais. *La Semaine Africaine*, p. 6, 15.

Felstiner, L.F. W., Abel, L. R. et Sarat, A. (1980). The Emergence and Transformation of Disputes: Naming, Blaming, Claiming. *Law and society review*, 15(3-4), 631-654.

Flichy, P. (2001). *L'imaginaire d'Internet*. Paris, France : La découverte.

Gakosso, J.-C. (1997). *La nouvelle presse congolaise. Du goulag à l'agora*. Paris, France : L'Harmattan.

Goffman, E. (1973). *La Présentation de soi. La mise en scène de la vie quotidienne I*. Paris, France : Éditions de Minuit.

Goffman, E. (1974). *Les Rites d'interaction*. Paris, France : Éditions de Minuit.

Granjon, F. (2001). *L'Internet militant. Mouvement social et usage des réseaux télématiques*. Rennes, France : Éditions Apogée.

Granjon, F. (2012). Mobilisations informationnelles et Web participatif. Dans A. Coutant (dir.), *Internet et politique* (p. 84-100). Paris, France : CNRS Éditions.

Habermas, J. (1978). *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, France : Payot.

Kiyindou, A. (2010). *TIC et développement socio-économique : enjeux et pratiques*. Paris, France : Lavoisier.

Legavre, J.-B. (2011). Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme « associés-rivaux ». *Communication & Langages*, 169, 105-123.

Lissouba, P. (1976). *Conscience du développement et démocratie*. Dakar-Abidjan, Sénégal-Côte-d'Ivoire : Nouvelles Éditions Africaines.

Martin, L. (2006). Penser les censures dans l'histoire. *Sociétés & Représentations*, 21(1), 331-345.

Mathien, M. (2003). *Économie générale des médias*. Paris, France : Ellipses Édition Marketing.

Mathien, M. (dir.). (2005). *La « société de l'information ». Entre mythes et réalités*. Bruxelles, Belgique : Éditions Emile Bruyant.

Mattelart, A. (1995, novembre). Nouvelles utopies, grandes inquiétudes. Une éternelle promesse : les paradis de la communication. *Le Monde diplomatique*. Récupéré de : <http://www.monde-diplomatique.fr/1995/11/MATTELART/1955>.

Mbanza, J. (2003). Un journal dans la tempête de la guerre civile. Dans Institut Panos Paris/COTA (dir.), *Paroles d'Afrique centrale : briser les silences* (p. 67-71). Paris, France : Karthala.

Mehl, D. (1996). *La télévision de l'intimité*. Paris, France : Seuil.

Miège, B. (1997). *La société conquise par la communication. Tome 2, La communication entre l'industrie et l'espace public*. Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble.

Miège, B. (2007). *La Société conquise par la communication. Tome 3, Les Tic entre innovation technique et ancrage social*. Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble.

Miège, B. (2010). *L'espace public contemporain*. Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble.

Minkala-Ntadi, P. (2012). La presse congolaise dans la tourmente politique : l'illustration d'une tension entre liberté d'expression et responsabilité sociale. *Quaderni*, 77, 113-120.

Minkala-Ntadi, P. (2013a). L'appropriation professionnelle d'Internet dans la presse congolaise. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 14(1), 5-18. Récupéré de : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2013/Minkala-Ntadi/index.html>

Minkala-Ntadi, P. (2013 b, 24 décembre). Du conflit d'interprétation du rôle de la presse dans la société congolaise. *La Semaine Africaine*, p. 15. Récupéré de : <http://www.lasemaineafricaine.net/images/pdf/3353.pdf>

Müller, B. (1992). James Scott : Domination and the arts of resistance: hidden transcripts (1990, Yale University Press). *Bulletin de l'APAD*, 3. Récupéré de : <http://apad.revues.org/406>

Neveu, É. (2005). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, France : La Découverte.

Pynson, L. (2011). La presse à l'épreuve du web collaboratif : quand la conversation ne va pas de soi. *Communication & Langages*, 169, 63-75.

Ruellan, D. (2007). *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*. Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble.

Salles, C. (2010). *Les mutations d'une presse « de référence » : évolution des stratégies d'acteurs à partir de représentations et pratiques journalistiques sur l'Internet. Les blogs au cœur des repositionnements de la presse écrite, le cas du journal Le Monde* (thèse de doctorat non publiée). Université de Grenoble.

Scott, J. (1990). *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*. Yale, CT : Yale University Press.

Wolton, D. (2009). Journalistes, une si fragile victoire... Dans A. Mercier (dir.), *Le journalisme* (p. 43-60). Paris, France : CNRS Éditions.

Weber, M. (1985). *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris, France : Plon.